

## PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers en exercice : 14**

**Nombre de Conseillers présents : 9**

**Nombre de votants : 10**

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 Décembre à 18 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 06 Décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

**PRESENTS :** Messieurs Bruno CŒUR, François ESTEBAN, Guy COURSIMAULT, Philippe GASNIER, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Jean-Claude MASSON, Fabrice GERVAIS, Madame Françoise BORDEAUX BOREL

**POUVOIRS :** Mme Lisa LEMOYNE donne pouvoir à Mr Lionel LEMOYNE

**ABSENTS :** Mrs Sébastien GIRARD, Laurent BOULAIN, Mmes Zohra OGBI, Valérie ELAMBERT

**Secrétaire de séance : François ESTEBAN**

**Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 14/11/2024 : approuvé à 10 voix pour**

**Minute de silence : décès de Nicole DUNEAU le 05/12/224**

### **DELIB 2024-37 - DECISION MODIFICATIVE N°4 DU BUDGET**

Le maire informe les membres du conseil municipal qu'une décision modificative du budget doit être prise en raison des éléments ci-dessous.

En premier lieu, concernant les charges de personnel :

- Recrutement d'un agent technique contractuel à temps plein, pour les raisons suivantes :
  - o Remplacement d'un agent technique, à mi-temps, en arrêt maladie
  - o Mise en place ALSH
- Paiement heures supplémentaires pour compenser absentéisme

En deuxième lieu, concernant les charges à caractère général :

- Achat de prestation de service, Cigales et Grillons
- Impact du retard de paiement ALSH Chécy – octobre et novembre 2023
- Augmentation des repas suite ouverture centre de loisirs
- Augmentation du tarif API
- Intervention multisport pause méridienne
- Retard paiement spectacle 2021
- Financement spectacle Binette
- Augmentation des autorisations d'urbanisme

En troisième lieu :

- Ajustement des montants d'amortissements

Le maire demande par conséquent au conseil municipal de bien vouloir approuver la décision modificative suivante :

#### FONCTIONNEMENT DEPENSES

<b>CHAPITRE 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	
Compte 6553		- 55 000,00 €
<b>CHAPITRE 012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	
Compte 6411		+ 12 000.00 €
Compte 6413		+ 13 000.00 €
Compte 6450		+ 10 000.00 €
<b>CHAPITRE 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	
Compte 6042		+ 13 000.00 €
Compte 611		+ 3 500.00 €
Compte 623		+ 1 500.00 €
Compte 62875		+ 2 000.00 €
<b>CHAPITRE 023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	
Compte 023		- 1 104.00 €
<b>CHAPITRE 042</b>	<b>- Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	
Compte 681		+1 104.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

#### INVESTISSEMENT RECETTES

<b>CHAPITRE 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	
Compte 28046		+ 1 104.00 €
<b>CHAPITRE 021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	
Compte 021		- 1 104.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter à 10 voix pour cette décision modificative.

#### DELIB 2024-38 : NOMINATION D'AGENTS RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de nommer des agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement, du 16 janvier au 15 février 2025.

Le maire propose :

- la nomination des 2 agents recenseurs suivants : Laureen BESNARD-BIGINI et Emmanuelle LE BEUF
- la rémunération, après service fait, sur la base forfaitaire de la dotation de l'Etat (la moitié par agent recenseur)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter à 10 voix pour ces nominations et rémunérations associées.

#### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

##### . Communication :

- Point d'avancement du bulletin communal 2025
- Cérémonie des vœux à Bou calée le lundi 27 janvier à 18H30 ; invitations à lancer
- Visites de la conserverie pour les boumiens : samedi 18 janvier 2025, entre 14H et 17H

##### . Intervention Métropole pour présentation de la nouvelle DSP Transport

- Réunion calée le 28 janvier à 14H en mairie

##### . Point budgétaire à fin novembre 2024 :

	Invest.	Fonct.
Dépenses	<b>940 372,72 €</b> 99.4 %	<b>736 961,22 €</b> 92.8 %
Recettes	<b>1 125 368,62 €</b> 118.5 %	<b>907 299,49 €</b> 95.5 %

**. Travaux / sécurité :**

- Dégradation des toilettes à la Binette. Une plainte a été déposée. Assurance contactée en parallèle.

**. Commission Solidarités et Enfance :**

- Pas de centre de loisirs pendant les vacances de Noël (un seul enfant inscrit)

**. Commission environnement / agriculture :**

- affouage : démarrage de la saison, après bornage des parcelles communales acquises
- deux préemptions ont été émises par la mairie sur des ventes spéculatives (entre 30000 et 50000 € l'hectare) ; les dossiers vont passer au tribunal qui statuera (soit la vente se fait au profit de la mairie au prix normal, soit les vendeurs retirent leur procédure de vente)
- positionnement sur achat de deux parcelles (attente décision Safer)
- rencontre avec LNE pour entretien mare du Chillou

**. Commission culture et vie associative :**

- Réunion avec les associations programmée samedi 14 décembre pour calage du planning 2025

**. Questions aux élus du 12/12/2024 : RAS**

**Prochain conseil municipal le 16/01/2025 2024 à 18H30 (précédé par les questions aux élus à partir de 17H30)**

**Fin de séance à 19H55**

A BOU, le 13/12/2024

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BOULOGNE SUR LOIRE' around the perimeter and '(Loire)' at the bottom. The signature is a cursive script that starts with a large 'S' and ends with a long horizontal stroke.